AVIS PUBLIC
MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 25 novembre 2020, le règlement 312-2020 pour les quotes-parts 2021.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 1er décembre 2020.

Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 1er décembre 2020 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1er décembre 2020.

Signé : _____

Stéphane Bergeron
Directeur général

\\Pdc-lotbiniere\work1$\Document\Word\W-ADM\Secrétariat\réglements\AVISPUB\avis public postérieur\Avis-postérieur-312-2020doc